

# ENDOGÉNISATION DE LA FÉMINISATION DES NOMS DE METIERS

---

Marie Renée ATANGANA  
[mariereneeatangana@yahoo.fr](mailto:mariereneeatangana@yahoo.fr)  
Université de Maroua, Cameroun

**Abstract:** *The present contribution studies the new forms of feminine nouns related to job that are not commonly accepted and express some kind of linguistic and gender emancipation. It is important to question the use of these nouns both in the sense of language appropriation and its consequences. The aim is to demonstrate, in a diachronic point of view, the static and dynamic configurations on these nouns. The dynamic configurations present diverse contextual and individual uses. This analysis on new forms of feminine nouns related to job is inspired from (Lehmann and Berthet: 2014) lexicology reading. This approach considers languages according to the psychologic abilities of speakers and to the lexico-contextual variations. Then the feminization of nouns is a mechanism that participate to the enrichment of the language and to the valorization of the female gender. It is a revendication medium which aims to promote gender equity in any social domains, notably in the professional sector. As we noted, some feminized nouns are not commonly accepted, and the feminization phenomenon is yet to be a personal affair, in the sense that it is trivial. This makes it very complex because the feminization of nouns related to job depends on exogenic and endogenic factors. Then it becomes important to harmonize the used of these nouns in a specialized dictionary, considering that they valorized woman's identity.*

**Keywords:** *feminization, nouns related to job, appropriation, dictionary entries, normalization.*

## Introduction

Les femmes exercent aujourd'hui les mêmes professions que les hommes, elles ont accès à des fonctions auparavant réservées au genre masculin. Il y a une décennie, ce fait de société n'était pas marqué dans la langue ; à ces professions et fonctions nouvelles ne correspondaient que des titres de fonction au masculin. Quand bien même, la langue disposait d'une forme féminine attestée, celle-ci servait principalement à désigner l'épouse du titulaire du poste. Par exemple, la Mairesse était donc la femme du Maire et non une fonction assignée à une femme. Pour l'Académie française, le masculin tenait lieu de genre neutre, *un professeur* pouvait désigner indifféremment un homme ou une femme. De même, au pluriel le masculin l'emportait dans un groupe nominal constitué d'individus des deux sexes. À contrario, pour bien de linguistes le masculin n'est pas un genre neutre mais plutôt

un genre par défaut. À dire que ce mécanisme fait l'objet de débats et de controverses. En effet, l'objectif de la féminisation linguistique est de désigner d'une façon objective la réalité sociale, et de refléter des changements sociaux dans la langue (Larivière, 2000 : 15). Cela permet d'éviter des stéréotypes de genre dont les conséquences sont souvent périlleuses. Ainsi, comment se présente la féminisation des noms de métiers autant sur le plan général que sur le plan contextuel ? Quelle est son impact sur le plan grammatical et social ? Et de quelle façon peut-on l'appliquer objectivement et utilement ? L'on pourrait dire que toutes les formes féminisées ne sont pas encore attestées, harmonisées et adoptées. Bien plus, l'appropriation du mécanisme fait apparaître des configurations endogènes inédites et parfois contestables. En outre, malgré les lourdeurs stylistico-grammaticales, la féminisation contribuerait à rendre la langue française moins discriminatoire. Une planification linguistique s'imposerait donc pour plus d'harmonie, d'objectivité et d'impartialité dans les pratiques linguistiques. S'appuyant sur la lexicologie selon Lehmann et Berthet, nous mettons en vue les formes attestées et celles innovantes voire particulières, afin de faire ressortir les atouts et contraintes de la féminisation. Dans cette recherche, il s'agira de faire l'état des lieux via l'histoire et l'évolution de la féminisation des noms de métiers dans les discours de sphères différentes. Ce qui permettra de distinguer les usages attestés et ceux non attestés.

## **1. Conception de la féminisation**

La féminisation est l'objet d'études non seulement de l'histoire, du Droit et de la politique, de la sociologie, de l'économie, de la culture mais aussi de la linguistique. Cette dernière dimension, indissociable des autres, fait l'objet de notre intérêt. Pour étudier la féminisation, il est indispensable de prendre conscience de sa complexité et de sa perception. En français, la majorité des noms de métiers masculins n'ont pas de forme féminine, voilà pourquoi la normalisation des formes féminisées soulève des controverses. L'on identifie, néanmoins, des formes féminines anciennes tombées en désuétude. D'ailleurs, le terme *démasculinisation* semble aussi approprié vu que certains grammairiens du XVII<sup>ème</sup> siècle ont fait disparaître plusieurs noms féminisés. La féminisation permet ainsi l'identification linguistique des noms de métiers féminins et l'augmentation de la proportion des femmes dans une profession exclusive aux hommes.

### **1.1. Définition de la féminisation des noms de métiers**

La féminisation linguistique se définit comme l'action de transformer le genre masculin en genre féminin. S'agissant de la féminisation des noms des métiers, c'est une politique linguistique visant à faire évoluer les substantifs désignant des métiers vers des formes féminisées de façon à rendre plus visible le rôle des femmes dans la vie politique et professionnelle. Mieux encore, la féminisation désigne le fait d'accorder en genre tous les noms des métiers (titres, grades et fonctions) avec la personne qui les exerce, et de gorger si besoin des noms féminins nouveaux là où le vocabulaire français présente des lacunes, de manière à apporter une légitimation des fonctions sociales et des professions exercées par les femmes. Ce mécanisme linguistique est attesté dans plusieurs travaux scientifiques notamment (Boivin, 1998), (Labrosse, 1996) et (Evain, 2008).

### **1.2. Un aperçu historique de la féminisation**

La féminisation linguistique est en pleine évolution et s'intéresse beaucoup plus au domaine lexical comme observé chez (Dister, 2017) et (Piron, 2019). Pour mieux

appréhender la genèse de ce phénomène, il importe de présenter brièvement quelques étapes relatives à son évolution ainsi que les idéologies y afférentes. Dans l'Antiquité, les filles n'avaient pas droit à l'éducation, et les femmes étaient interdites de participer aux débats des hommes ; tout ce qu'on attendait d'elles c'était la soumission sans remise en question. Pareil sur le plan religieux, l'on note une perception erronée de la soumission de la femme qui, créée après l'homme, est considérée comme un auxiliaire de vie. Jusqu'en 1970, c'était rare de trouver une femme qui travaille dans la fonction publique, et lorsque c'était le cas, le nom de son métier demeurait toujours masculin. Par contre avec la modernisation, ces anciennes idéologies vont évoluer vers des perceptions plus judicieuses et objectives.

Aussi faut-il le rappeler, au Moyen Âge, il existait des formes féminines telles que « inventeure, chirurgienne, bouchère, commandante, ambassadrice, colonelle, pharmacienne, Autrice, présidente, sénatrice », et le plus souvent, des substantifs féminisés par l'intermédiaire du suffixe *esse* : « venderesse, mairesse, ministresse, notairesse, doctoresse, chanteresse, peintresse ou devineresse ». En effet, jusqu'au XIX<sup>ème</sup> siècle, ces noms se référaient non pas aux femmes remplissant ces fonctions mais plutôt aux épouses.

Au XX<sup>ème</sup> siècle, cet usage s'est perdu, certains féminins sont tombés en désuétude (*ministresse, médecine, notairesse*) tandis que d'autres ont changé de sens, désignant actuellement une femme occupant la fonction (*ambassadrice, doctoresse*). Le phénomène s'est amplifié avec les progrès de l'instruction et les nécessités sociales liées au premier conflit mondial. Cela a amené les femmes à exercer des activités jusqu'alors réservées aux hommes. Dès lors, la féminisation linguistique Nord prend son essor dans le mouvement féministe-américain des années 1970-1980 ; des emplois autrefois réservés aux hommes se sont ouverts aux femmes. Cela engendre un nouveau besoin à savoir créer des appellations d'emploi au féminin en vue d'accorder une visibilité égale aux femmes et aux hommes dans les discours (Cerquiglini, 2017). De fait, les travaux de l'Office québécois de la langue française représentent une étape dans l'évolution des réflexions et des actions en la matière. L'Office prend en main le dossier de la féminisation dès la fin des années 1970 et y joue un rôle de premier plan, tant sur le plan aménagiste que sur le plan théorique. Il contribue donc à la féminisation de la terminologie des domaines professionnels grâce à des règles de formation existantes ou nouvelles. Ainsi, c'est le Canada qui, stimulé par la proximité des États-Unis, était le premier à intervenir en matière de féminisation (Bouchard et alii, 1999). L'Office de la langue française (OLF) avait publié trois avis de recommandations (1979, 1981, 1984) puis établi une politique officielle, résumée en 1986 dans un premier guide de féminisation couvrant les titres et, en 1991, dans un second couvrant les textes (Conrick, 2000 : 94). Toutefois, l'Académie française a empêché l'adoption de ces recommandations. La controverse a refait surface en 1997, lorsque sept femmes occupant la fonction de Ministre, appuyées par Lionel Jospin, Premier Ministre, et Jacques Chirac, Président de la république, ont revendiqué le titre de Madame la Ministre plutôt que Madame le Ministre. Encore une fois, des académiciens sont intervenus pour refuser la féminisation tout en critiquant les initiatives des autres pays francophones (Viennot et alii, 2016).

### 1.3. Le processus de féminisation des noms de métiers

La Commission de terminologie établie par Yvette Roudy, le Ministre des droits de la femme, et présidée par Benoîte Groult, a étudié la question de la féminisation de 1984 à 1986. En Suisse, la Confédération n'a pas formellement légiféré, à la différence du canton de Genève où une loi de 1988 féminise les noms de profession ; mais elle a donné des instructions pour l'adoption de dénominations non discriminantes. Et en Belgique

francophone, un décret de 1993 étudié par le Conseil supérieur de la langue française impose la féminisation aux administrations de la Communauté. Ainsi, malgré les controverses, le Canada, la Suisse et la Belgique ont stimulé le processus de féminisation. En effet, la féminisation des noms de métiers fait apparaître des contraintes internes à la langue française, cependant, il n'existe aucun obstacle de principe à leur féminisation (Candéa et Véron, 2019). Celle-ci relève d'une évolution naturelle de la langue, continûment observée depuis le moyen âge. Lors de la Première Guerre Mondiale, les noms des métiers que faisaient les femmes ont été féminisés comme suit : *aiguilleuse, camelote, cantonnière, cheminotte, cochère, livreuse, matelote, obusière, ouvrière, porteuse, ramoneuse*. Des métiers au féminin qui, paraît-il, font rire dans la France contemporaine (Moreau, 1999). Ces créations du début du XXème siècle semblent étranges en France où la résistance aux titres féminins est profonde. D'ailleurs, pour les académiciens et les autres partisans du statu quo, les noms de classe noble ne doivent pas admettre la féminisation. Ils distinguent ainsi deux catégories de noms selon la hiérarchie sociale : le haut de gamme (maire, médecin, ministre, professeur, sénateur) comprenant des mots masculins à genre unique ; et le bas de gamme (boulangier, secrétaire cuisinier, instituteur, serveur, travailleur) admettant la féminisation. « On peut donc dire une dactylo, une secrétaire mais pas une secrétaire d'État. » (Houdebine-Gravaud, 1998 : 19), « une institutrice mais pas une sénatrice ! » d'après (Rey-Debove, 1999 : 6).

Le tableau suivant permet de comparer les usages en France, en Belgique, au Canada et en Suisse.

France	Belgique	Canada	Suisse
un médecin	une médecin	une médecin	une médecin
un poète	une poète	une poète	une poétesse
un maire	une maire	une maire	une mairesse
un chef	une chef	une chef	une cheffe
un professeur	une professeur	une professeur	une professeure
un écrivain	une écrivain	une écrivain	une écrivaine
un auteur	une auteur	une auteure	une autrice

**Tableau1 : tableau comparatif des usages en France, Belgique, Canada et Suisse.**

Au vu du tableau supra, la France se distingue des autres pays par sa résistance à la féminisation. Et malgré la réticence de l'Académie française, l'on note une certaine progression. La féminisation entre peu à peu dans les habitudes linguistiques ; certains journaux, tels que *Le Monde*, se sont ralliés à l'usage des titres Madame la Ministre et Madame la Députée. On peut y relever des formes féminines telles que la *juge* ou la *magistrate*. Toutefois, leur usage, par les journalistes, n'est pas systématique voire harmonisée.

La revendication de la féminisation a vu la langue française se passer de la norme pour accepter les mots désignant des métiers effectués par les femmes. Aujourd'hui, la langue française offre deux voies en ce qui concerne les désignations professionnelles : la féminisation minimaliste par l'épicénie et la féminisation maximaliste par la suffixation ou l'ajout de la marque féminine. Il en est ainsi des deux tableaux ci-après :

▪ **Noms épïcènes (à genre double) :**

Les noms de métiers suivants ne varient pas en forme selon le genre, leur féminisation s’opère généralement par l’antéposition du déterminant *la* ou *une* et parfois précédé du nom *Madame* :

Un Secrétaire	Une Secrétaire
Un artiste	Une artiste
Le journaliste	La journaliste
Le commissaire	Madame le Commissaire/la commissaire
Le Ministre	Madame le Ministre/la Ministre
Le médecin	Madame le médecin/la médecin

**Tableau 2 : féminisation des noms épiciques**

Des mécanismes ci-dessus, l’emploi des noms de notoriété *commissaire*, *ministre* et *médecin* ne fait pas l’unanimité. L’antéposition du substantif *Madame* est l’emploi recommandé afin de ne pas heurter les convenances. Ce qui n’est pourtant pas l’avis des usagers dans les pratiques linguistiques observées sur le plan endogène. On y identifie toutes les possibilités de féminisation : soit Madame le Ministre, soit Madame la Ministre, soit la Ministre.

▪ Les deux genres se distinguent par le mécanisme de suffixation ou de terminaison féminine :

Masculin	Féminin
Un sportif	Une sportive
Un Enseignant	Une enseignante
Un Boulanger	Une boulangère
Un gardien	Une gardienne
Un directeur	Une directrice/une directrice
Un chanteur	Une chanteuse/une chanteuse
le professeur	Madame le professeur/La professeuse

**Tableau 3 : féminisation par suffixation**

Au regard du tableau supra, l’on constate que les formes en *eur* nécessitent, normativement, l’antéposition du Substantif *Madame* pour les féminisations non attestées en (*trice* et *ense*). Cette terminaison s’endogénise, se complexifie suivant le contexte d’emploi comme nous le verrons dans les pratiques linguistiques observées.

Pour l’essentiel, presque toutes les appellations professionnelles employées possèdent déjà un féminin reconnu par les dictionnaires de l’Académie française. Ces mots sont entrés naturellement dans l’usage et l’Académie les a enregistrés en tenant compte de leur normalisation et de leur notoriété.

## 2. Pratique de la féminisation

La présence des femmes est de plus en plus marquée dans les médias et discours de tout ordre. Ainsi, les tentatives de féminisation des métiers en Francophonie sont toutes déterminées par les possibilités lexicales et morphosyntaxiques qu’offre le système de la langue française y compris le contexte énonciatif. La plupart des femmes et des hommes n’hésitent donc plus à dire la Ministre ou l’Avocate. De même, en Afrique, la féminisation a pris son envol avec la publication du roman *Une Si longue lettre* de Mariama Bâ. Il s’agit de

mettre en vue les différentes formes de féminisation identifiées ainsi que leurs sources respectives.

### 2.1. Usages contextuels sur le plan lexical

Malgré les controverses, l'Académie considère toutes les évolutions linguistiques visant la valorisation de la femme dans la société, pour peu qu'elles ne contreviennent pas aux règles élémentaires et fondamentales de la langue française. Or, de nouveaux titres féminins sont usités au point même de s'affranchir des règles. On observe dans les contextes communautaires, constituant notre corpus, des disparités d'emploi. Il en est ainsi dans le tableau synthétique ci-dessous présentant les formes féminisées en francophonie africaine :

Norme standard		Norme endogène		Contexte d'emploi
Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	
Professeur	Madame le professeur	Professeur	Professeure	D'usage à l'Université de Maroua (Cameroun)
Professeur	Madame le professeur	Professeur	Professeuse	Echange entre des élèves et leur répétiteur (Maroua-Cameroun) le 9Août 2021
Directeur	Directrice	Directeur	Directeure	www.coe.int>•••<thèmes connexes
Ministre	Madame le Ministre	Le Ministre	La Ministre	Journal ONRT. Tchad le 1 <sup>er</sup> Janvier 2022
Censeur	Madame le Censeur	Censeur	Censeure	<b>Error! Hyperlink reference not valid.</b>
Cultivateur	Cultivatrice	Cultivateur	Cultivateure	Discours d'investiture du Président tchadien Idriss Deby Itno en 2016.
Sculpteur	Sculptrice	Sculpteur	Sculpteure	<b>Error! Hyperlink reference not valid.</b>
Guérisseur	Guérisseuse	Guérisseur	Guérisseure	Affiche au centre de santé de Palar (Maroua-Cameroun).
Souffleur	Souffleuse	Souffleur	Souffleure	Le monde www.lemonde.fr
Traducteur	Traductrice	Traducteur	Traducteure	Entretien d'emploi à N'djamena au Tchad (Le 20 Septembre 2022)
Travailleur	Travailleuse	Travailleur	Travailleure	Discours du président tchadien Idriss Deby Itno en 2017
Tuteur	Tutrice	Tuteur	Tuteure	Cadre familial : le 20 Novembre 2021 (Yaoundé-Cameroun)
Instituteur	Institutrice	Instituteur	Instituteure	Passation de service par le Délégué provincial du Mayo kebi Ouest au Tchad
Utilisateur	Utilisatrice	Utilisateur	Utilisateure	Boutique Tecno. grand Marché. (Maroua-Cameroun) le 15 Avril 2022
Vendeur	Vendeuse	Vendeur	Vendeure	Commerçant au marché Palar (Maroua-Cameroun, le 25 Octobre 2022)
Inspecteur	Madame l'inspecteur/ Inspectrice	Inspecteur	Inspecteure	ONECS de N'djamena (Tchad)

Provisieur	Madame le proviseur	Provisieur	Provisieuse	Affiche offre d'emploi au quartier Palar (Maroua-Cameroun)
Succesieur	Succesieuse	Succesieur	Succesieuse	Cadre familial : le 20 Novembre 2021 (Yaoundé-Cameroun)
Répétiteur	Répétitrice	Répétiteur	Répétiteure	Homélie du prêtre à l'église catholique de Palar, paroisse Saint Eugène de Mazeunot (Maroua-Cameroun) le 10 Octobre 2022 www.awid.org<domaine prioritaire
Restaurateur	Restauratrice	Restaurateur	Restaurateure	<a href="http://www.streetpress.com">www.streetpress.com</a>
réparateur	Réparatrice	Réparateur	Réparateure	lesoursesaplumes.info>2018/01/10
Trieur	Trieuse	Trieur	Trieuse	<a href="http://www.vd.ch">www.vd.ch</a>
Tailleur	Tailleuse	Tailleur	Tailleure	Offre d'emploi, quartier Palar zaïka (Maroua-Cameroun)
Agriculteur	Agricultrice	Agriculteur	Agriculteure	Journal RTN à 7h30 au Tchad (Pala)
Agresseur	Agresseuse	Agresseur	Agresseure	Émission TV 5 monde le 12 Août 2021
Ambassadeur	Madame l'ambassadeur/ Ambassadrice	Ambassadeur	Ambassadeure	Echange entre juristes à l'Université d'Eboulowa (Sud Cameroun) Le 19 Mars 2022
Animateur	Animatrice	Animateur	Animateure	Offre d'emploi, quartier Palar zaïka (Maroua-Cameroun)
Concepteur	Conceptrice	Concepteur	Concepteure	Chez les étudiants en Arts et Spectacle (Université de Maroua-Cameroun)
Coiffeur	Coiffeuse	Coiffeur	Coiffeure	Salon de coiffure au quartier Palar (Maroua-Cameroun) 20 Octobre 2022
Communicateur	Communicatrice	Communicateur	Communicateure	RFI à 6h le 27 octobre 2022
Conducteur	Conductrice	Conducteur	Conducteure	Offre d'emploi, quartier Palar zaïka (Maroua-Cameroun)
Compositeur	Compositrice	Compositeur	Compositeure	<a href="http://www.vd.ch">www.vd.ch</a>
Correcteur	Correctrice	Correcteur	Correcteure	ONECS de N'djamena-Tchad en 2022
Adjoint	Madame l'adjoint	Adjoint	Adjointe	Radio campus. lundi le 24 octobre 2022 (Université de Maroua-Cameroun)
Magistrat	Madame le magistrat	Magistrat	Magistrate	Palais de justice de Pala en Mars 2017 (Tchad)
Provisieur	Madame le proviseur	Provisieur	La proviseure	Passation de service à l'établissement catholique ETB de Pala (Tchad)
Maire	Madame le maire	Maire	La mairesse	Journal de la radio soleil de Pala (Tchad le 13 Juin 2020)
Docteur	Docteur	Docteur	Docteure/doc- tesse	D'usage à l'Université de Maroua (Cameroun)
Vendeur	vendeuse	Vendeur	Venderesse	Marché abattoir de Maroua-Cameroun, 15/10. /2022
Chanteur	chanteuse	Chanteur	Chanteresse	Église locale de Guedgodof (Maroua-Cameroun)

				20/0/10. /2022
Chanteur	chanteuse	Chanteur	Chanteure	Eglise locale, Concert musical (Maroua-Cameroun) 14/08/10. /2022
Maçon	Maçon	Maçon	Maçonne	Yagoua par Augustine Asta lors d'un interview journal poste régional Extrême - Nord le 12 Mars 2022

**Tableau 4 : féminisations contextuelles**

Le tableau ci-dessus nous présente pléthore de noms féminisés. Il faut préciser que cette liste n'est pas exhaustive, le phénomène de féminisation s'effectue de façon évolutive et anticonformiste. Nous avons relevé des formes de féminisation des noms de métiers avec des formes attestées et endogénisées. La norme linguistique est donc transgressée dans ces contextes de communications, les utilisateurs emploient des variantes orthographiques imprégnées des propriétés du discours oral et des pesanteurs sociales. Les formes suffixées et particulièrement les terminaisons en *eur* présentent une double voire triple configuration, c'est la terminaison la plus complexe. Cela participe aussi de la dynamisation du lexique français. Toutefois, l'appropriation du mécanisme devrait s'arrimer au style français de manière hypocoristique. Ces données font apparaître la multiplicité des formes possibles de féminisation et le grand flottement entre les usages existants et ceux créés. À titre illustratif, il serait préférable d'utiliser *professeure* et non *professeuse*. Ce qui soulève ici le problème d'endogénisation de la féminisation des noms de métiers ; la liberté linguistique, devient parfois le libertinage linguistique ; et il en résulte de telles incidences. De fait, dans le contexte camerounais voire africain, la féminisation des noms se fait soit spontanément, soit par mimétisme des formes attestées. L'on perçoit ainsi une certaine émancipation linguistique : autant on identifie des formes normées, autant on relève des formes inédites susceptibles d'être adoptées ou réfutées. La diversité des univers d'emploi de la langue française complexifie le mécanisme de féminisation qui embrasse divers contextes culturels.

## 2.2. Féminisation sur le plan grammatical

Le processus de féminisation entraîne de nombreuses incidences sur le plan morphosyntaxique. La féminisation se libère de la norme pour procéder à des accords inédits. Suivant ce mécanisme, l'accord des noms peut s'effectuer de différentes manières. D'une part, les satellites du nom se mettent au masculin pluriel. Ils se rapportent à la fois au nom masculin et au nom féminin comme suit :

*Les enseignants et les enseignantes sont rigoureux.*  
*Les chanteurs et les chanteuses sont mécontents.*

Dans ces structures, l'accord se fait exclusivement au masculin, d'où le masculin pluriel. Et même, les puristes de la langue préfèrent employer le nom au masculin (genre neutre) pluriel sans discriminer les deux genres :

*Les enseignants sont rigoureux.*  
*Les chanteurs sont mécontents.*

Bien que la représentativité des individus soit des deux sexes, le masculin l'emporte. On utilise le genre non marqué même si les individus sont en majorité des femmes. Il s'agit ici de ceux qui réfutent la féminisation et ses mécanismes.

D'autre part, l'accord s'effectue de manière distinctive ; les partisans de la féminisation préfèrent le marquage des deux genres en accordant de la sorte :

*Les commerçants et les commerçantes sont menacé(e)s.*  
*Les enseignants et les enseignantes sont compétent(e)s.*  
*Les hommes et les femmes sont intéressé(e)s.*

Nous voyons bel et bien, sur le plan de l'écrit, la démarcation entre le féminin et le masculin, les défenseurs de la féminisation manifestent leur volonté de féminiser autant sur le plan lexical que morphosyntaxique. Pour cette tendance, on dira :

*Les magistrats et les magistrates plutôt que les magistrats.*  
*Les étudiants et les étudiantes plutôt que les étudiants.*

Ici, l'on préconise l'utilisation du double genre afin de mieux distinguer et identifier les référents. En observant l'accord des participes passés sonores, la difficulté se perçoit aisément. Il importe au préalable de clarifier la notion de participe passé qui se confond souvent avec le passif. Pour (Evouna, 2017 : 222), parlant du participe, il fait cette remarque :

« Qu'il soit de forme simple ou composée, le participe s'identifie au moyen d'une marque formelle. Cette marque, c'est le suffixe *-ant* auquel a été donné le nom de suffixe participial. Pour le participe passé, le suffixe participial se greffe à un auxiliaire. Mais les cas d'effacement de l'auxiliaire participial sont fréquents ».

Nous faisons cette précision parce qu'il est utile de faire la différence entre le participe passé et l'actif fini auxilié ou le passif. Nous parlerons plutôt d'accord du passif. Le passif sonore renvoie à une forme adjectivale issue de la dérivation d'un verbe qui se perçoit à l'oral par une prononciation de la marque du féminin présente en fin de mot. C'est ainsi avec les verbes comme *prendre*, *comprendre*, *faire* ; dans leurs formes passives ils donnent *pris*, *compris*, *fait*. La présence des consonnes « s » et « t » entraîne immédiatement la prononciation du « e », marque du féminin. Les illustrations suivantes le démontrent :

*Les dispositions que les ouvriers ont prises.*  
*La leçon que l'enseignant a faite était assez illustrative.*

Lors de la lecture, à haute voix, des formes passives en gras, l'on sera dans l'obligation de prononcer la marque du féminin du fait de la présence d'une consonne au niveau du radical même du mot. S'agissant de la féminisation des noms de métiers, cela est faisable comme dans ces exemples :

*Les professeuses et les dirigeants sont compris(e)s par leurs étudiants.*  
*Les professeurs et les professeuses sont compris(e)s.*

Ici, à l'écrit, la féminisation peut s'appliquer. Cependant, sur le plan oral, il est tout à fait impossible de dire à la fois « compris » et « comprises ». Nous avons deux noms de

genres différents, mais nous sommes obligés de ne choisir qu'une seule prononciation du passif. Le désir d'égalité l'emporte sur le principe qui voudrait que la langue soit moins lourde dans ses usages. Il est donc nécessaire d'opérer un choix. De concert avec les Académiciens, l'usage du masculin pluriel est approprié pour ce genre de cas afin d'éviter les lourdeurs stylistiques. C'est dire qu'à l'écrit, l'on pourrait admettre l'usage du (e) mais à l'oral, le masculin doit primer vu qu'il n'alourdit pas la langue. Pour une certaine harmonie langagière, il serait adéquat d'utiliser le masculin autant à l'oral qu'à l'écrit ; la féminisation semble pertinente sur le plan lexical, contrairement au plan grammatical où les incidences sont dévalorisantes.

En clair, la féminisation est un thème d'actualité et largement abordé par des personnes remettant en cause l'importance asymétrique donnée aux substantifs masculins. Cette approche dénonce la méthode mnémotechnique en matière d'accord du genre, laquelle préconise l'homogénéisation de la langue. Ce qui permettait aux hommes d'affirmer leur domination à partir du langage. Les partisans de la féminisation du langage considèrent ainsi cette « règle » grammaticale comme un artefact d'une société patriarcale et non comme une propriété grammaticale issue de l'évolution de la langue française qui se veut dynamique et cohérente.

### 3. Impacts et perspectives

La langue que nous utilisons pour communiquer est un système « vivant » qui peut aussi être sujet à des changements. Les formes féminisées prennent de l'ampleur dans les médias. Les raisons de ces changements peuvent être dues au développement naturel de la langue ou bien être le reflet des changements qui se sont produits dans la société où la langue est parlée. Les progrès culturels de la société, l'accès des femmes aux études supérieures, leur incorporation massive au monde du travail ont entraîné des changements profonds dans la langue. De tout ceci, résulte des incidences.

#### 3.1. Incidences

Un nombre croissant de femmes souhaitait voir nommer au féminin la profession ou la charge à assumer. En 1899, la féministe Hubertine Auclert déclarait : « L'omission du féminin dans le dictionnaire contribue plus qu'on ne le croit à l'omission du féminin dans le droit. L'émancipation par le langage ne doit pas être dédaignée. ». Ainsi, autrefois considéré comme une atteinte à la langue française par les Académiciens, ces derniers ont enfin accepté la féminisation dans les noms de métiers, de titres, de grade et de fonction. Par cette décision, l'on s'emploie à s'adresser à une femme en respectant son sexe et sa féminité. Avec la naissance de la féminisation des noms de métiers, les femmes peuvent combler ce qu'elles ressentaient comme une lacune langagière voire une injustice.

En effet, la bonne réception sur la féminisation des noms des métiers a contribué à rendre la langue française moins discriminatoire. Cela va sans dire que l'accession des femmes à des positions professionnelles devrait se matérialiser lexicalement. On ne compte plus les postes prestigieux occupés par les femmes au sein d'un univers historiquement masculin. Des femmes qui se sont battues pour démasculiniser dans les mœurs et dans les mots les lieux de pouvoir. Cette reconnaissance est également juste parce qu'elle acte des conditions nécessaires pour faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes. « Ne pas féminiser les noms de métiers c'est invisibiliser les femmes. » prétendait Claudie Baudino. Au Moyen Âge, on féminisait facilement les noms, mais les femmes n'avaient pas de revendications globales d'égalité. Au XIX<sup>ème</sup> siècle, les femmes revendiquent l'accès

aux mêmes fonctions que les hommes. La féminisation des métiers participe donc dans une certaine mesure à l'égalité femme-homme et prône un langage non sexiste.

Par ailleurs, l'utilisation du masculin de façon générique renvoie à des représentations d'hommes. Autrement dit, quand on dit « les candidats », on pense à des hommes et non à des femmes. On ne pense pas non plus à un groupe mixte. La représentation mentale du masculin générique n'est pas neutre (malgré ce que prétendaient les Académiciens). Ce n'est qu'en utilisant le féminin qu'on visualise des femmes. Cela étant, si les femmes n'entendent ou ne lisent pas le féminin, elles ne peuvent pas se sentir concernées :

- Un professeur : image mentale d'un homme
- Une Professeure : image mentale d'une femme.

Aussi, notons-nous que la féminisation des noms de métiers a pu changer la place de la femme dans la société, puisque le langage modifie les représentations. Si une petite fille entend le mot « présidente », cela influence le fait qu'elle puisse s'associer à l'idée ou pas. La féminisation des noms de métiers est donc un point majeur dans l'affirmation de la femme. C'est bien parce qu'il y a de plus en plus de femmes chirurgiennes et pompières qu'on se pose la question de comment le dire.

### 3.2. Contraintes

Les écueils s'observent surtout dans les usages. D'ailleurs, certains normativistes montrent encore de la réticence à utiliser des formes féminines qu'elles perçoivent souvent comme péjoratives ou dépréciatives. En 2002, l'Académie Française considérait que la féminisation pouvait introduire un déséquilibre dans les structures mêmes de la langue et rendre malaisée la formulation des phrases les plus simples. Cependant, cette règle grammaticale a été perçue par des chercheuses féministes comme occultant le rôle des femmes sur la scène publique et pouvant notamment produire des résistances psychologiques à l'acceptation de femmes à certains postes.

En outre, la féminisation est encore hésitante pour certains mots en *-eur* pour lesquels il n'existe pas de consensus quant à leur féminisation, notamment *Docteur, Doctoresse ; Institutrice, Institutrice*. En effet, la mission de l'Académie française n'est pas de dresser une liste exhaustive de tous les noms de métiers et de leur féminisation dans divers usages. Tout d'abord, il n'existe pas de relevé probant des usages. L'on constate l'étroitesse du corpus disponible et l'immensité de la recherche qu'il faudrait entreprendre pour disposer d'une recension exhaustive des usages, en pleine mutation. Or l'Académie française n'a pas pour vocation de recenser la pluralité des usages en train de naître ou de se former, mais de dire le « bon usage » dès lors qu'il est établi et consacré. Ce serait donc une tâche fastidieuse vu que les noms de métiers sont très nombreux avec des emplois anticonformes.

### 3.3. Perspectives

L'usage est une réalité complexe. Des solutions peuvent alors être envisagées pour parvenir à une féminisation respectueuse des règles fondamentales de la langue. Il convient de prendre toute la mesure des résistances à l'emploi de certaines formes particulières. L'adoption des formes féminisées devrait répondre aux besoins linguistiques et aux attentes résultant des évolutions récentes de la société. Il ne s'agit pas d'avaliser tous les usages, ni de les imposer, mais de dégager ceux qui attestent une formation correcte en adéquation avec la réalité sociale. L'Académie partira donc des règles de féminisation des

noms de métiers et se fondera sur l'usage, en travaillant de concert avec les pratiques qui assurent la vitalité de la langue. Elle indiquera les limites dans lesquelles peuvent être envisagées les formes que prendra cette adaptation légitime de la langue aux mutations de la société. Il ne s'agit pas d'embrasser l'infinie diversité des situations et des cas mais de recenser objectivement les formes pertinentes et cohérentes. Ce faisant, une planification linguistique, visant la réduction des écarts d'usage, s'impose pour plus d'objectivité et d'impartialité dans les pratiques linguistiques. Mieux encore, il faudrait harmoniser de façon maturée ces formes et les repertorier dans un dictionnaire de spécialité puisque leur emploi permet d'identifier formellement le genre féminin.

### Conclusion

Somme toute, la présente recherche avait pour objectif de présenter de nouvelles formes de féminisation des noms de métiers qui ne font pas l'unanimité et traduisent une certaine émancipation linguistique et féminine. L'appropriation de leur usage a un impact sur les plans lexical et morphosyntaxique. Il était donc question de mettre en vue les configurations dites standards et davantage celles qui sont contextuelles voire individuelles. Il en découle que la féminisation est un mécanisme qui participe de l'évolution du lexique français permettant également la valorisation du genre féminin. Cependant, la féminisation demeure encore une affaire de choix personnel de telle enseigne que certains usagers s'offrent la liberté de féminiser à leur goût. Cela complexifie la féminisation des noms de métiers, laquelle embrasse simultanément les normes exogènes et endogènes. Aujourd'hui, elle permet une adéquation entre la norme et la réalité sociale. C'est un mécanisme réduisant le décalage, l'écart entre les réalités sociales et le langage. Il importe que cela soit matérialisé linguistiquement, sans toutefois dégrader le style de la langue française.

### REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ACADEMIE FRANCAISE, (2019), *La féminisation des noms de métiers et de fonctions*, disponible en ligne : [http://www.academiefrancaise.fr/sites/academiefrancaise.fr/files/rapport\\_feminisation\\_noms\\_de\\_metiers\\_et\\_de\\_fonction.pdf](http://www.academiefrancaise.fr/sites/academiefrancaise.fr/files/rapport_feminisation_noms_de_metiers_et_de_fonction.pdf), consulté le 30 Septembre 2022.
- BOIVIN, Corinne, (1998), « Un ensemble indéfini d'êtres non-personnels », dans Anne-Marie Houdebine-Gravaud (dir.), *La féminisation des noms de métiers en français et dans d'autres langues*, Actes de la journée d'étude du 27/05/97, Université René Descartes, Paris V, Faculté des Sciences humaines et sociales, La Sorbonne, Paris, Montréal, L'Harmattan Inc., pp. 43-56.
- BOUCHARD Pierre, GUILLOTON Noëlle et VACHON L'HEUREUX Pierrette, (1999), « La féminisation linguistique au Québec : vers l'âge mûr », dans *Français et société. La féminisation des noms de métiers, fonctions grades ou titres au Québec, en Suisse romande, en France et en communauté française de Belgique*, nr. 10, Louvain-La Neuve, Duculot, pp 6-29.
- CANDEA, Marie et VERON, Laelia, (2019), *Le Français est à nous. Petit manuel d'émancipation linguistique*, éditions La Découverte.
- CERQUIGLINI, Bernard, (1999), *Femme, j'écris ton nom guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions*, Ministère de la culture, Direction générale de la langue française.
- CERQUIGLINI, Bernard, (2018), *La ministre est enceinte ou la grande querelle de la féminisation des mots*, Paris, Seuil.
- CONRICK, Maeve, (2000), "The feminisation process in francophone countries : principe and practice", dans *International Journal of Francophone Studies*, 3, p. 2.

- DISTER, Anne, (2017), « De l'ambassadrice à la youtubeuse : ce que disent les dictionnaires de référence sur le féminin des noms d'agents », dans *Revue de Sémantique et Pragmatique*, n°41-42.
- EVAIN, Aurèle, (2008), « Histoire d'autrice, de l'époque latine à nos jours », dans *Séméion. Travaux de sémiologie. « Femmes et langues »*, n°6, Université Paris-Descartes, actualisé le 13 novembre 2022.
- EVOUNA, Jacques, (2017), « Les variations des formes verbales : entre « mésaccords » et conjugaison », dans Sosthène Marie Xavier Atenké Étoa, Jean-Claude Abada Madjo et Raymond Mbassi Atéba (dirs), *Au cœur du comparatisme*, Paris, Connaissances et Savoirs, pp. 213-229.
- HOUDEBINE-GRAVAUD, Anne Marie, (dir.), (1998), *La féminisation des noms de métiers en français et dans d'autres langues*, Paris, Montréal, L'Harmattan.
- LABROSSE, Céline, (1996), *Pour une grammaire non sexiste*, Montréal, les Editions du remue-ménage.
- LARIVIERE, Louise, (2000), *Pourquoi en finir avec la féminisation linguistique ou à la recherche des mots perdus*, Montréal, Editions du Boréal.
- MOREAU, Marie Louise, (1999), « La pluralité des normes dans la francophonie », dans *Divers Cité Langues*, Vol. IV, disponible en ligne : <https://www.telug.ubec.ca/diverscite/>.
- PIRON, Sophie, (2019), « Des premiers dictionnaires à la lexicographie profane numérique : parcours lexicographiques de féminisation », dans *Éla. Études de linguistique appliquée*, n°194.
- REY DEBOVE, Josette, (1999), *Dictionnaire Le Robert et Clé International*, French Edition, kindle Edition Clé.
- VIENNOT, Eliane, CANDEA, Marie, CHEVALIER, Yves, HOUDEBINE-GRAVAUD, Anne Marie, (2016), *L'Académie contre la langue française, le dossier "féminisation"*, Donnemarie-Dontilly, Éditions IXe.